

gouvernement ne saurait s'évaluer selon les normes applicables à l'exploitation d'une entreprise privée. Il y a lieu de s'inquiéter de certains aspects de la création d'un nouveau ministère. Le nouveau ministère absorbera le ministère de la Production de défense. Ce dernier a beaucoup accompli dans le passé et si le nouveau ministère se contente de changer certaines désignations, cela ne donnera rien de bon.

Nous devrions également tenir compte des conséquences de ce changement par rapport à l'activité antérieure du ministère de la Production de défense.

Le ministère par définition, s'intéressait uniquement aux approvisionnements militaires. On a reconnu, je pense, et on le reconnaîtra à l'avenir, qu'une grande partie des achats faits par le nouveau ministère des Approvisionnement et Services serviront essentiellement à des fins militaires; il faut bien retenir que les divers principes et méthodes touchant les achats d'approvisionnement pour les opérations militaires et pour d'autres fournitures militaires ne seront pas tout à fait les mêmes que pour les aspects civils du gouvernement. Ce sont ces derniers néanmoins qui importent le plus aux Canadiens dans leur vie quotidienne.

• (3.50 p.m.)

Il faut éviter que certains concepts, qui jouent pour les approvisionnements militaires, orientent automatiquement les activités du nouveau ministère. Cela pourrait, je pense, avoir une portée et des conséquences fâcheuses quant à l'ensemble du dispositif gouvernemental. Songeons aux lacunes de l'ancien ministère de la Production de défense, en nous basant sur les renseignements fournis par l'auditeur général dans ses rapports annuels. J'ai eu l'occasion de jeter un coup d'œil aux rapports, au sujet du radoub du H.M.S. *Bonaventure*. Le devis initial pour le radoub mi-carrière de ce navire prévoyait une dépense de 8 millions de dollars, alors que d'après les derniers renseignements disponibles, le coût final sera de l'ordre de 13 millions. Une partie de cette majoration peut s'expliquer, mais une bonne part des frais non prévus semblent être attribuables à la médiocrité des méthodes de gestion et des techniques d'estimation des frais. Lorsque le gouvernement doit prendre des décisions en matière de politique, cela peut avoir des conséquences. Le fait de ne pas fournir au gouvernement des estimations exactes peut être néfaste au fonctionnement global du gouvernement.

[M. Burton.]

Il en est de même pour la mise au point du nouvel hydrofoil. Selon les prévisions initiales fournies au Conseil du Trésor, les frais initiaux devraient s'élever à 9.1 millions de dollars. On avait alors reconnu que d'autres frais viendraient s'y ajouter. Or d'après les derniers chiffres, le coût final sera de l'ordre de 50 millions. Bien sûr, cette augmentation est partiellement justifiable pour diverses raisons, mais il me semble que les prévisions sont faites au petit bonheur, sans soin. A cause de cela, le gouvernement se trouve dans une situation difficile quand il s'aperçoit qu'il a envisagé des dépenses en se fondant sur des prévisions initiales qui se sont, en fin de compte, révélées erronées et inexactes. Le gouvernement ne saurait agir d'après des données aussi improvisées.

Le rapport présenté sur l'incendie qui a éclaté au cours de la construction de l'hydrofoil a fait ressortir certains aspects de ce manque d'organisation. Dans ce cas, le gouvernement a adjugé un contrat à une société privée, pour la construction d'une nouvelle embarcation, et lui a donné pleines responsabilités et autorité dans son entreprise. La société devait mettre au point son propre mécanisme d'inspection. Elle devait aussi organiser ses propres services de lutte contre l'incendie, toutes choses dont elle était remboursée au prix coûtant. Mais quand l'incendie a éclaté, le gouvernement a dû assumer tout le coût de l'incendie. Il me semble que cela traduit une grande négligence et une bien mauvaise gestion au sein des services fédéraux. Voilà une des choses qu'on doit redresser si on veut que le pays ait un gouvernement efficace à l'avenir. J'espère que ce n'est pas ce genre d'efficacité dont le nouveau ministère fera preuve.

Je le répète, le mécanisme de transfert des opérations du ministère de la Production de défense au nouveau ministère ne suffira pas à surmonter la difficulté. A mon sens, cela exigera un nouvel ordre de choses et d'actions, afin de conformer les nouvelles obligations à de nouveaux principes de gestion.

J'ai des observations à faire à propos d'autres aspects des opérations du ministère des Approvisionnement et Services, notamment en ce qui touche les contrats et les programmes qui s'y rapporteront, les experts-conseils et ainsi de suite, mais je vais me borner à traiter brièvement d'un problème ou deux. Le premier, c'est de choisir entre la fabrication et l'achat. Cela est souvent discuté par le grand public.